

CHRONIQUE GÉNÉRALE

On lit dans la *Paix*, journal ami intime de l'Élysée :

« Maintenant que l'enquête est décidée, il ne reste plus qu'à attendre ce qu'elle va produire. Toutefois, il est fort possible que nous attendions longtemps, car, par la force des choses, par cela même que l'enquête n'est limitée ni dans le temps ni dans l'espace, puisqu'elle peut, au gré des commissaires, remonter jusqu'au dé-luge, elle peut durer indéfiniment. Nous n'y voyons pas grand inconvénient. »

Voilà la tactique dévoilée. Mais, en dépit de tous les efforts et de toutes les manœuvres de la coulisse, il sera impossible, croyons-nous, de ne pas donner — et sans délai — à la conscience publique les satisfactions qu'elle réclame. Plus on essaierait de les lui refuser, plus elle mettrait d'énergie à les réclamer.

Le *Journal officiel* a publié hier un décret du Président de la République promulguant la loi sur la conversion, qui a été définitivement adoptée par le Sénat, et l'arrêté du président du conseil, ministre des finances, fixant les conditions et le mécanisme de la conversion.

Le Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur s'est réuni lundi à la Chancellerie, sous la présidence du général Faidherbe, grand chancelier.

Réunion des plus mouvementées qui a duré quatre heures, et pendant laquelle on a beaucoup parlé des incidents Caffarel, d'Andlau, Limouzin, etc... Depuis que le général Caffarel a été arrêté, des dénonciations de tous genres ont été adressées à la Chancellerie.

On accuse une centaine de légionnaires d'avoir payé leur décoration ; on fixe la somme d'argent, on cite même les noms de quelques-uns.

Le Conseil de l'ordre a déclaré que ces dénonciations devaient être inexacts, et que d'ailleurs on ne pouvait entrer en aucune façon dans cet examen rétrospectif.

La Chancellerie n'interviendrait que dans le cas où des preuves certaines lui seraient fournies.

Une coïncidence.
Ravoninabitriarrivo a été accusé de s'être servi du sceau du gouvernement sans l'autorisation de la reine. Il a comparu devant un tribunal composé des principaux officiers de l'Etat, il a été reconnu coupable et condamné à vingt ans de chaînes avec confiscations de tous ses biens et perte de son rang. Le procès a duré une seule journée et, la nuit du même jour, le ministre est parti pour Ambositry.

Ce n'est pas en France, c'est à Madagascarc que vient de se passer cet événement.

Le spectacle était sublime et grandiose, comme tout ce qui tient de près ou de loin à la religion.

Le prêtre fit un grand signe de croix et prononça d'une voix haute, pour ceux qui allaient mourir et paraître devant Dieu, les paroles solennelles de l'absolution.

Il n'avait pas achevé que la foule se relevait et, profondément émue et bouleversée, attendait avec anxiété le dénouement du drame.

Quelques voix s'élevaient encore au milieu de la tempête :

— Quoi ! personne n'ira. Personne n'osera de sauver ces malheureux ?

Mais les marins hochaient la tête et répondaient :

— C'est impossible ! Ça serait folie !

Pourtant, ces matelots étaient braves et expé-

riétés, et bien souvent ils avaient affronté les périls de mer, mais c'eût été, en effet, une entreprise purement téméraire et inutile que d'essayer d'aller au secours de la barque.

Cependant, de leur retraite, Louis et Jean entendaient et voyaient tout.

L'arrivée du prêtre, la bénédiction et l'absolution les avaient profondément remués, et eux aussi s'étaient mis à genoux dans la caverne et avaient crié merci vers Dieu.

(A suivre.)

Théâtre de Saumur
Direction : JUSTIN NÉE

LUNDI 14 Novembre 1887,

FAUST

Opéra en 5 actes et 9 tableaux,
paroles de MM. Jules Carré et Michel Barbier,
musique de GOUNOD.

Distribution :

Le docteur Faust..... MM. Delmas.
Méphistophélès..... Boussa.
Valentin..... Delvoye.
Wagner..... Durier.
Marguerite..... M^{lle} Flocken.
Siebel..... Doux.
Dame Marthe..... Rita Lelong.

Gardes, peuple, vieillards, étudiants, etc.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

n'est élu que parce qu'il a fait de la surenchère. »

Ces honnêtes hommes qui s'abstiennent ! Comme c'est agréable pour ceux qui se présentent !

Quelle haute idée donnent de la Souveraineté du Peuple ces articles talon rouge !

Passez-moi messeigneurs de la République française, vous servez un singulier Souverain. N'auriez-vous pas vous-même quelque peu « abusé de sa simplicité » en multiples occasions ?

CONSPUÉ !

Peu ne serait pas le qualificatif exact, c'est très-peu qu'il faut écrire à propos du succès obtenu par M. Spuller dans sa dernière excursion en province. Qu'allait faire aussi M. le ministre de l'instruction publique dans un département encore tout ému d'incidents récents ? Passe pour Lille qui n'a point le droit de se plaindre qu'on ait installé chez elle les facultés de Douai ; mais les Douaisiens ne sont pas contents. Ils l'ont fait voir. Ils prétendent que le gouvernement ne devrait pas promettre une chose avant les élections et en faire une autre après ; ils ajoutent que lorsqu'on s'est cyniquement moqué des gens, on ne va point chez eux, ne fut-ce qu'en passant. Les Douaisiens ont en un mot sur les droits et les devoirs des gouvernements des idées toutes particulières, et comme ce sont des caractères ouverts, ils expriment crûment ce qu'ils pensent. Quand le train ministériel s'est arrêté à Douai, la gare était envahie par une foule énorme qui avait brisé les portes. On criait, on sifflait. Un commerçant de Douai a réussi à monter sur le marchepied du wagon officiel et a exprimé à M. Spuller un peu de son opinion sur son compte : « Monsieur le ministre, vous dépassez les bornes du cynisme. »

A Lille, M. Spuller a essayé de répondre aux compliments qui lui avaient été prodigués à Douai. Il s'est plaint que les Douaisiens ne l'eussent pas compris. Les Lillois étaient partagés en deux classes. Il y avait ceux qui recevaient le ministre par état ou par devoir. Ceux-ci étaient froids et contrainsts. Il y avait ceux qui le regardaient passer dans la rue. Quelques-uns ont crié : *Vive Boulanger !* Tout cela n'était pas encourageant pour le ministre. M. Spuller, au banquet, a bu à « la science qui console et qui fait naître la paix entre les citoyens ». C'était un vœu discrètement exprimé. Il n'a point été réalisé. Nous croyons bien que M. le ministre de l'instruction publique s'abstiendra d'aller dans les environs de Douai, au moins pendant quelque temps. Quant aux Douaisiens, ils ont un moyen sûr de se venger d'un gouvernement qui s'est absolument moqué d'eux, qu'on peut bien croire qu'ils ne le laisseront pas échapper. On va voter dans quelques semaines pour l'élection de deux députés. A bon entendeur, salut ! ERNEST BAUDOIN.

On nous communique la circulaire suivante qui vient d'être adressée aux maires des villes et communes de France.

Le Monument de la Défense nationale.

CIRCULAIRE

Concernant le monument de la Défense nationale, à ériger à la mémoire des Français morts pour la patrie, pendant la guerre de 1870-1871 et dans les combats de l'Extrême-Orient.

Le général de division Jeanningros, président du Comité du monument de la Défense nationale,

AU PEUPLE FRANÇAIS.

Afin de donner le plus grand élan à l'œuvre si digne qui a été entreprise pour l'érection du monument de la Défense nationale, je fais un nouvel appel patriotique à tous les Français.

Une somme importante, provenant des souscriptions recueillies jusqu'à ce jour, est déposée dans une caisse publique, mais elle ne suffit pas pour l'exécution du monument colossal projeté.

Rien ne doit arrêter nos efforts, quand il s'agit du glorieux souvenir de nos valeureux soldats qui ont succombé pour la défense de la Patrie !

Tout — aujourd'hui — pour rebaisser l'éclat de notre grande armée et prouver notre vigoureuse jeunesse que, morts pour la France, nos combattants sont immortalisés.

Français ! groupez-vous pour maintenir, dans la nation, l'esprit militaire qui a fait dans le passé et qui continuera dans l'avenir, la renommée de notre France guerrière et chevaleresque.

Dans l'appréciation de vos dons, voyez l'idée d'un Monument national, et non de monuments que l'on érige de tous côtés en l'honneur de personnalités passées et qui forment une catégorie à part.

C'est la France que nous voulons glorifier par un monument en bronze et en granit, afin que notre génération sache bien que ses guerriers qui succombent ne sont point oubliés.

N'avons-nous pas l'Arc-de-Triomphe, édifié sur un des points le plus élevé de Paris pour illustrer les grandes Armées de terre et de mer ; monument impérissable et qui doit porter à la postérité le souvenir de nos aïeux ?

Suivons ce grand exemple en élevant, sur un point culminant de notre capitale,

Le Monument de la Défense nationale.

Je renouvelle ce que j'ai dit dans ma première circulaire : que chacun donne suivant ses moyens et nous réaliserons promptement notre projet.

Les dons et les envois de fonds sont reçus au siège du Comité, boulevard Voltaire, 242, à Paris.

GENERAL JEANNINGROS.

P.-S. — Des listes pour les souscriptions sont mises à la disposition du public dans les mairies du département ou expédiées sur demande.

LE PRINCE IMPÉRIAL D'ALLEMAGNE

Le *Temps* publie la dépêche suivante :

« San-Remo, 8 novembre.

« Le docteur Mackenzie ne croit pas que l'état du prince présente un danger immédiat, mais les souffrances du malade ont singulièrement augmenté. On est frappé aussi de la rapidité avec laquelle le mal s'est développé.

« Dans la consultation des trois médecins, on examinera s'il y a lieu de s'appliquer au prince qu'un traitement spécial ou si une opération devient nécessaire. On ne se dissimule pas que cette opération, qui est la trachéotomie, sera très dangereuse. »

On lit dans le *National* :

« Hier, l'empereur a fait appeler les professeurs Wirchoff et Bergmann, qui avaient été consultés déjà, et leur a demandé de lui dire sans détours ce qu'ils pensaient.

« M. Wirchoff n'a pas dissimulé qu'il considérerait comme non exempt de danger l'inflammation du larynx, qui, en quelques minutes, peut donner lieu à une excroissance charnue qui obstruerait complètement la gorge et amènerait l'asphyxie. M. Wirchoff est absolument opposé au traitement du docteur Mackenzie.

« M. Bergmann demande que le prince quitte immédiatement San-Remo et fasse de l'exercice corporel au lieu de se condamner au repos.

« Malheureusement l'affaiblissement est très grand et le prince est tellement affaibli, surtout moralement, qu'il refuse de quitter la chambre. Son fils a dû arriver hier soir auprès de lui avec trois médecins allemands, chargés d'adresser immédiatement un rapport à l'Empereur.

« Il y a eu hier une très forte dépression à la Bourse, par suite des rumeurs répandues au sujet de la santé de l'empereur et de son fils, que la mort pourrait enlever presque en même temps dans un très bref délai.

« Tous les journaux publient des bulletins de santé alarmants. »

BULLEIN FINANCIER.

Paris, 8 novembre.

La physionomie générale du marché est mauvaise et révèle une certaine inquiétude, les offres dépassent de beaucoup les demandes et sous cette influence les cours retombent : 3 0/0, 81.67 ; 4 1/2 0/0, 107.47.

L'action du Crédit Foncier cote 1,395. Les obligations foncières et communales ont un bon courant d'affaires au comptant. Les demandes portent principalement sur les foncières 1879 et les communales 1880 qui ne sont pas encore au pair et se négocient à 479 et 485.

La Société Générale est très ferme à 452.50. Les transactions sont surtout suivies au comptant qui est le principal marché de ce titre.

Les Dépôts et Comptes courants sont très soutenus à 602.

